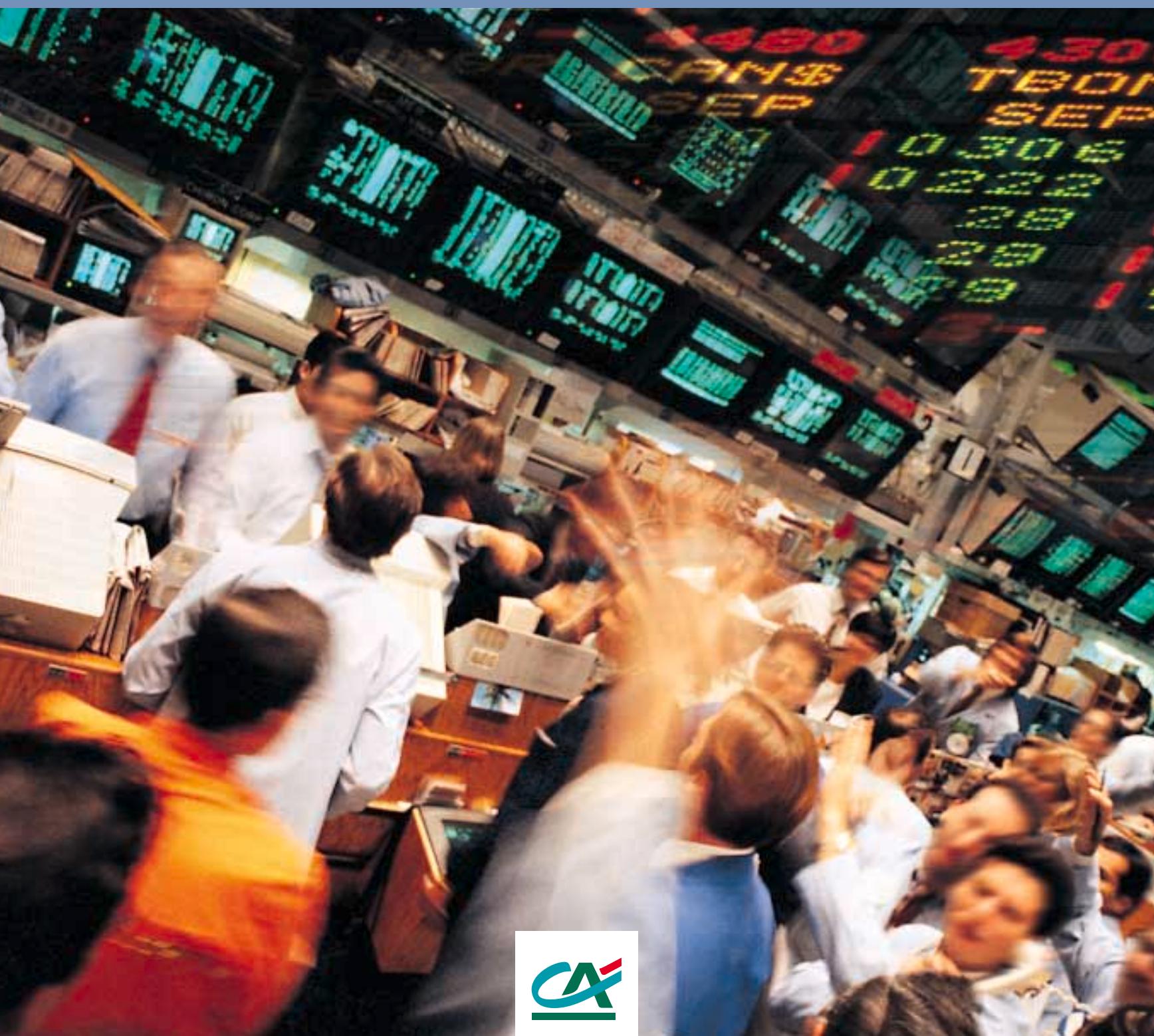


# EN-TRIE

LE MAGAZINE DE Crédit Agricole S.A.

DÉCEMBRE 2001 - NUMÉRO 109

## Crédit Agricole S.A. en Bourse



# DOSSIER

## Crédit Agricole S.A. en Bourse

PAGE 4



### Page 4 EN BREF LES DATES CLÉS DE LA COTATION

#### Page 4 Crédit Agricole S.A. Un nouveau nom pour de nouveaux développements

L'assemblée générale adopte la nouvelle dénomination sociale du « véhicule coté ».



### Page 7 Histoire Les grandes étapes du Crédit Agricole

Des premières Caisses locales à la banque universelle, la conquête de nouvelles compétences.

### Page 8 Structures Un conseil d'administration élargi

L'assemblée générale du 29 novembre nomme de nouveaux membres.

### Page 10 Communication Placement des actions Crédit Agricole S.A.

Campagne publicitaire et road shows en vue du placement des actions.

### Page 11 Boîte aux lettres cotation Réponses aux principales interrogations

Les questions des salariés sur le site « En route vers la Bourse ».

### Page 12 EN BREF > LES COMMERÇANTS S'ENTRAÎNENT À RENDRE LA MONNAIE EN EURO > NOMINATIONS > DATES À RETENIR

#### Page 12 Services financiers Naissance de Crédit Agricole Investor Services

Création de trois filiales dans les domaines dédiés à la conservation, à l'administration et aux services aux émetteurs.

### Page 13 EN BREF SUCCÈS DE L'OPA SUR EFL EN POLOGNE > MARC BUÉ ÉLU PRÉSIDENT DE LA CICA > LE CRÉDIT AGRICOLE AU SALON DES MAIRES



### Page 13 Crédit syndiqué Financement du viaduc de Millau

CAI retenu par l'entreprise Eiffage. Deux Caisses régionales associées.

### Page 14 EN BREF LE COMITÉ D'ENTREPRISE CNCA À AQUITAIN > LA FIN DES CHÉQUIERS EN FRANCS

#### Page 14 Prêts au personnel Transfert à la Cadif

Une antenne « prêts » ouverte à Saint-Quentin.



### Page 14 Cyclisme Laurent Brochard remporte la Coupe de France Crédit Agricole

Un partenariat reconduit pour deux ans.

### Page 15 Rencontres 2002 Les voeux à La Villette

Le premier grand rendez-vous des salariés de Crédit Agricole S.A.

### Page 15 Livre d'art « Pays de France » est sorti

74 des 700 projets soutenus par la Fondation magnifiquement illustrés.



### Page 16 Institutionnel Le monde de demain aura besoin du Crédit Agricole

Une déclinaison de la campagne « image ».

# ÉDITO

## Marc Bué

président de Crédit Agricole S.A.

© T. LEDOUX



Depuis l'annonce officielle, début juillet, du processus d'introduction en Bourse, la mobilisation a été totale au sein de l'ensemble du Crédit Agricole pour que notre projet devienne réalité. La réalisation sur un laps de temps aussi court d'une opération d'une telle ampleur est pour chacun de nous un motif de fierté légitime. J'y vois pour ma part le symbole de l'efficacité de notre organisation décentralisée, mise au service de la volonté d'ouverture de notre Groupe. Associer dans un même projet la force de nos valeurs mutualistes, fondées sur la responsabilité et la solidarité, et de nos valeurs d'entreprise, la recherche de la compétitivité et la rentabilité exigées par le marché, telle est notre ambition avec Crédit Agricole S.A., tel est le meilleur garant de notre performance.

## EN-TETE

### DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Jean-Luc Pothet

### DIRECTEUR DE LA RÉDACTION

Bertrand Voyer

### DIRECTEUR DÉLÉGUÉ DE LA RÉDACTION

Alexis Petitjean

### RÉDACTRICE EN CHEF

Noëlle Dautzenberg

01.43.23.61.92

### RÉDACTRICES

Anne-Marie Babinet

01.43.23.23.32

Marie-Martine Demet

01.43.23.33.31

### SECRÉTARIAT DE RÉDACTION

Françoise Zeggaï

01.43.23.30.01

### ADRESSE E-MAIL

journal.entete@ca-cnca.fr

### COMITÉ ÉDITORIAL

Jean-Luc Pothet, Didier Blaque-Bélar, Jacques Baume, Christian Besse, Christine Cappella, Odile Carru, Jacques Chenivesse, Yvonne Garby, Laurie Gauvin, Yves George, Marie-Noëlle Goulaouic, Laurence Gourdin, Annie Hérambourg, Catherine Pouliquen, Pascale Parthon de Von, Catherine Poinas, Jacques Potard, Bernard Tabarie, Marie-Annick Veauvy.

### ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO

Rodolphe Fleurance, Michel Guillaume, Jean Minine.

### CRÉATION GRAPHIQUE ET RÉALISATION

A noir,

### PHOTOGRAVURE

Atouts

### IMPRESSION

Icom

N°ISSN: 1270-4792

PHOTO DE UNE : Font Shop



## Jean Laurent

directeur général de Crédit Agricole S.A.

© T. LEDOUX



Dans quelques jours, l'action Crédit Agricole S.A. sera cotée sur le Premier Marché d'Euronext Paris. Notre projet d'introduction en Bourse, qui a mobilisé beaucoup d'entre nous depuis l'été, est maintenant concrétisé: c'est d'ores et déjà un beau succès collectif. Chacun mesure l'importance de cette nouvelle étape que le Crédit Agricole dans son ensemble s'apprête à franchir. Aujourd'hui, avec Crédit Agricole S.A., c'est une banque universelle, un acteur de premier plan, présent dans l'ensemble des métiers de la banque

et de l'assurance, qui entre en Bourse. En faisant le choix d'ouvrir le Crédit Agricole aux marchés financiers, l'ensemble des dirigeants et des salariés du Groupe nous ont confié une responsabilité claire: porter les ambitions de développement de l'ensemble du Groupe. Cette responsabilité n'est pas nouvelle, nous l'exerçons déjà depuis plusieurs années, et c'est grâce à la confiance de nos actionnaires – les Caisses régionales et les salariés du Groupe – que nous avons pu, ensemble, faire du Crédit Agricole la première banque des Français. Cette responsabilité, nous continuerons à l'exercer demain envers plusieurs millions de nouveaux actionnaires. Nous devrons mériter leur confiance en étant, conformément aux ambitions du Groupe, plus conquérants et plus performants encore que par le passé. L'avenir est riche de perspectives, pour le Groupe, pour Crédit Agricole S.A., et pour chacun de nous. À nous de transformer la réussite de l'introduction en Bourse en un véritable succès, un succès qui soit à l'image du Crédit Agricole: un projet collectif qui repose sur l'unité et l'engagement de chacun de ses collaborateurs.

**DATES À RETENIR** **29 novembre** L'assemblée générale de la CNCA approuve l'apport des participations détenues par les Caisses régionales dans les filiales nationales spécialisées. Le nom de « Crédit Agricole S.A. » est adopté. Le conseil d'administration donne son feu vert au lancement de l'offre publique. **30 novembre** Démarrage du placement des actions Crédit Agricole S.A. auprès du public et début des road shows.

## PERSPECTIVES



L'assemblée générale du 29 novembre 2001.



PHOTOS G. TORDIMANN

# Cotation > L'assemblée générale adopte la nouvelle dénomination sociale du « véhicule coté ». **Un nouveau nom pour de nouveaux développements**

LE CHANGEMENT  
DE NOM DE LA CAISSE  
NATIONALE SYMBOLISE  
L'ÉLARGISSEMENT  
DE SON PÉRIMÈTRE. »

C'est désormais officiel. La Caisse Nationale de Crédit Agricole (CNCA) a laissé la place le 29 novembre à Crédit Agricole S.A. L'assemblée générale des actionnaires a en effet adopté la nouvelle dénomination sous laquelle la société sera introduite en Bourse sur le Premier Marché d'Euronext Paris. Le changement de nom de la Caisse Nationale symbolise l'élargissement de son périmètre avec l'acquisition de la totalité du capital des filiales nationales spécialisées et d'une participation de 25 % dans le capital de chaque Caisse régionale.

**Quels changements pour les salariés ?** Dans la pratique, le nom de Crédit Agricole S.A. se substitue purement et simplement à celui de Caisse Nationale de

Crédit Agricole partout où il figurait jusqu'à présent. Cela est vrai pour tous les documents officiels émis à partir de fin novembre et, de façon générale, pour tous les écrits. Crédit Agricole S.A. doit également devenir une réalité dans l'expression orale. De la même façon que nous nous accouturons à parler d'euros à la place de francs, il faudra s'habituer à utiliser ce nom. Un changement de dénomination sociale n'implique pas création d'une société nouvelle. Il s'agit d'une modification des statuts et c'est la raison pour laquelle le nouveau nom devait être approuvé par les actionnaires réunis en assemblée générale.

Ainsi, les bulletins de paie des salariés de la CNCA seront émis désormais au nom de Crédit Agricole S.A. Pourtant l'employeur, le contrat de travail et les droits



## || EN BREF ||

sociaux acquis demeurent les mêmes. D'ailleurs, les numéros d'identification de la société auprès des organismes sociaux, fiscaux et du registre du commerce restent identiques. La continuité juridique est totale.

**Alors pourquoi ce changement ?** D'abord parce qu'il symbolise un moment important dans l'histoire du Groupe. De nombreuses entreprises ont choisi de changer de nom avant le Crédit Agricole comme la CAECL (Caisse d'Aide à l'Équipement des Collectivités Locales) devenue le Crédit Local de France puis, aujourd'hui, Dexia, ou encore la Compagnie Générale des Eaux devenue Vivendi puis Vivendi Universal. À l'intérieur du Groupe, des précédents existent également dont le plus récent est Indocam devenu depuis avril 2001 Crédit Agricole Asset Management. Pour le Crédit Agricole, le nom de ce que l'on a appelé dans la phase préparatoire le « véhicule coté » devait exprimer la volonté commune des Caisses régionales, de la Caisse Nationale, des filiales et de la Fédération Nationale de se donner les moyens d'une nouvelle dynamique de développement et de conquête. Le souhait de concilier les principes du mutualisme et ceux du marché a guidé la mise en place de Crédit Agricole S.A. dans son périmètre, dans son mode de fonctionnement et dans le choix de son nom.

**Qu'est-ce que Crédit Agricole S.A. ?** Tout d'abord, c'est une société représentative de la diversité des activités du Groupe autant que de sa puissance financière et commerciale. Juridiquement, c'est la Caisse Nationale qui, introduite en Bourse, devient Crédit Agricole S.A. Le changement de périmètre laisse de ce fait inchangé le rôle d'organe central que confie la loi bancaire à la CNCA (art. L 511-30 du code monétaire et financier). À ce titre, la société représente l'ensemble du Groupe Crédit Agricole auprès des autorités de tutelle du secteur bancaire, veille à ce qu'il applique les dispositions législatives et réglementaires et exerce un pouvoir disciplinaire au sein du Groupe. Pour la loi bancaire, le « Groupe Crédit Agricole » comprend les Caisses régionales, les Caisses locales et les établissements de crédit créés par ces Caisses ainsi que les établissements de crédit filiales de Crédit Agricole S.A. La mission de banque centrale du Groupe Crédit Agricole et de garant de l'unité financière est réaffirmée, ainsi que la conduite stratégique du développement commercial et international.

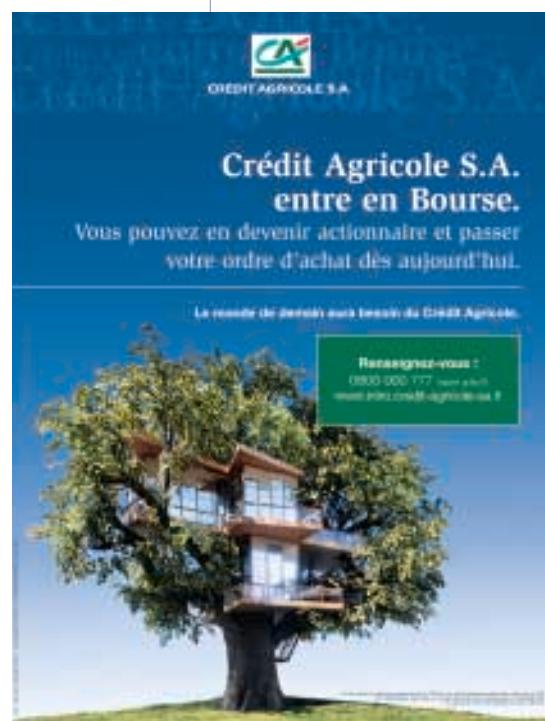
Paradoxalement, si certaines de ces missions résultent de la loi, elles ont suscité des interrogations chez les analystes. C'est la première fois en effet que l'organe central d'un réseau bancaire mutualiste est introduit en Bourse. Les Banques Populaires ont bien dans leur périmètre une société cotée, Natexis-Banque Populaire, mais il s'agit d'une filiale du groupe. Les professionnels de marché ont donc découvert une répartition des rôles et des pouvoirs sans comparaison possible avec d'autres sociétés cotées.

**Gage de lisibilité et de transparence,** l'apport à la société cotée par les Caisses régionales de la totalité de leurs participations dans les filiales nationales a été apprécié. Comme le changement de nom, ces apports ont été approuvés lors de l'assemblée générale du 29 novembre. Le contrôle à 100 % ne modifiera pas la nature des relations entre les filiales et Crédit Agricole S.A. La société cotée et ses filiales continueront donc de concevoir, ensemble, les produits commercialisés par les Caisses régionales. Les relations internes au sein du Groupe Crédit Agricole seront régies par un protocole définissant les relations opérationnelles et commerciales entre Crédit Agricole S.A. et les Caisses, ainsi que la représentation des Caisses régionales dans les conseils d'administration des filiales.

**La représentation de l'ensemble des métiers** du Groupe était nécessaire pour assurer l'attractivité de Crédit Agricole S.A. Leader en France dans la banque de proximité, le Crédit Agricole ne pouvait s'introduire en Bourse sans que cette activité y soit représentée. C'est la raison pour laquelle Crédit Agricole S.A. est entrée à hauteur de 25 % au capital de chaque Caisse régionale, par l'acquisition de Certificats Coopératifs d'Associé (CCA) ou de Certificats Coopératifs d'Investissement (CCI). Cette participation, sous forme de titres sans droit de vote, permettra à la société cotée d'intégrer à hauteur de 25 % les résultats des Caisses régionales dans son résultat net consolidé.



Les intervenants à la réunion de lancement commercial de l'opération Cotation, le 13 novembre. De gauche à droite : Didier Blacque-Bélair (DMC), Gilles de Margerie (CAI), Jean Bouyssel (FIN), Yves Chevillotte (DMA), Jacques Saintavit (DCO), Alain Seugé (déontologue), Olivier Nicolas (FIN), Jean-Luc Pothet (SCL).



## PERSPECTIVES

**Cinq pôles d'activité** > Crédit Agricole S.A. se présente au marché comme un groupe bancaire diversifié.

### Une banque universelle

#### RÉSULTATS 2000

##### Croupe Crédit Agricole

- > Produit net bancaire : **15,7 milliards d'euros**
- > Résultat net (part du Groupe) : **2,8 milliards d'euros**

##### Crédit Agricole S.A. (pro forma)\*

- > Produit net bancaire : **5,7 milliards d'euros**
- > Résultat net (part du Groupe) : **1,4 milliard d'euros**

\*Simulation des comptes si Crédit Agricole S.A. avait existé au 1<sup>er</sup> janvier

**La banque de proximité en France**, principal métier du Groupe Crédit Agricole où il occupe la première place avec 16 millions de clients et un réseau de près de 7 700 agences. Les Caisses régionales sont la pierre angulaire de cette activité dans laquelle s'intègrent Sofinco, le Cedicam, Ucabail, Transfact et Foncaris.

**La gestion d'actif** (Crédit Agricole Asset Management, BFT), les assurances (Predica et Pacifica) et la banque privée (filiales banques privées de CAI). Le Groupe poursuit activement le développement de ce pôle qui représentait 231 milliards d'euros d'actifs gérés au 30 juin 2001.

**Les activités de banque de grande clientèle en France et à l'international.** Le Groupe est implanté dans plus de 60 pays, avec des positions de premier plan notamment sur les marchés d'actions et de taux en Europe et en matière de financement maritime

et aéronautique. Ces activités sont exercées par Crédit Agricole Indosuez et ses filiales, CAL/FP (Crédit Agricole-Lazard Financial Products) et UI (capital investissement).

**La banque de détail à l'étranger** qui comprend les participations dans des établissements financiers comme IntesaBci, première banque d'Italie; Banco Espírito Santo au Portugal; la Banque Commerciale de Grèce; Banco Bisel en Argentine; le groupe Lukas et EFL en Pologne.

**La gestion pour le compte propre et divers** qui regroupe les activités de gestion pour compte propre de Crédit Agricole S.A. en tant que banque centrale du Groupe, ainsi que les participations et autres que celles détenues dans la banque de détail à l'étranger – principalement le Crédit Lyonnais, Rue Impériale de Lyon (holding de Lazard) et la participation dans CPR et ses filiales.

#### STRUCTURE DU GROUPE APRÈS LA RÉALISATION DES OPÉRATIONS

25 %

##### CAISSES RÉGIONALES

- > Sociétés coopératives et banques de plein exercice

### CRÉDIT AGRICOLE S.A.

> Banque centrale > Organe central > Garant de la cohérence du développement commercial

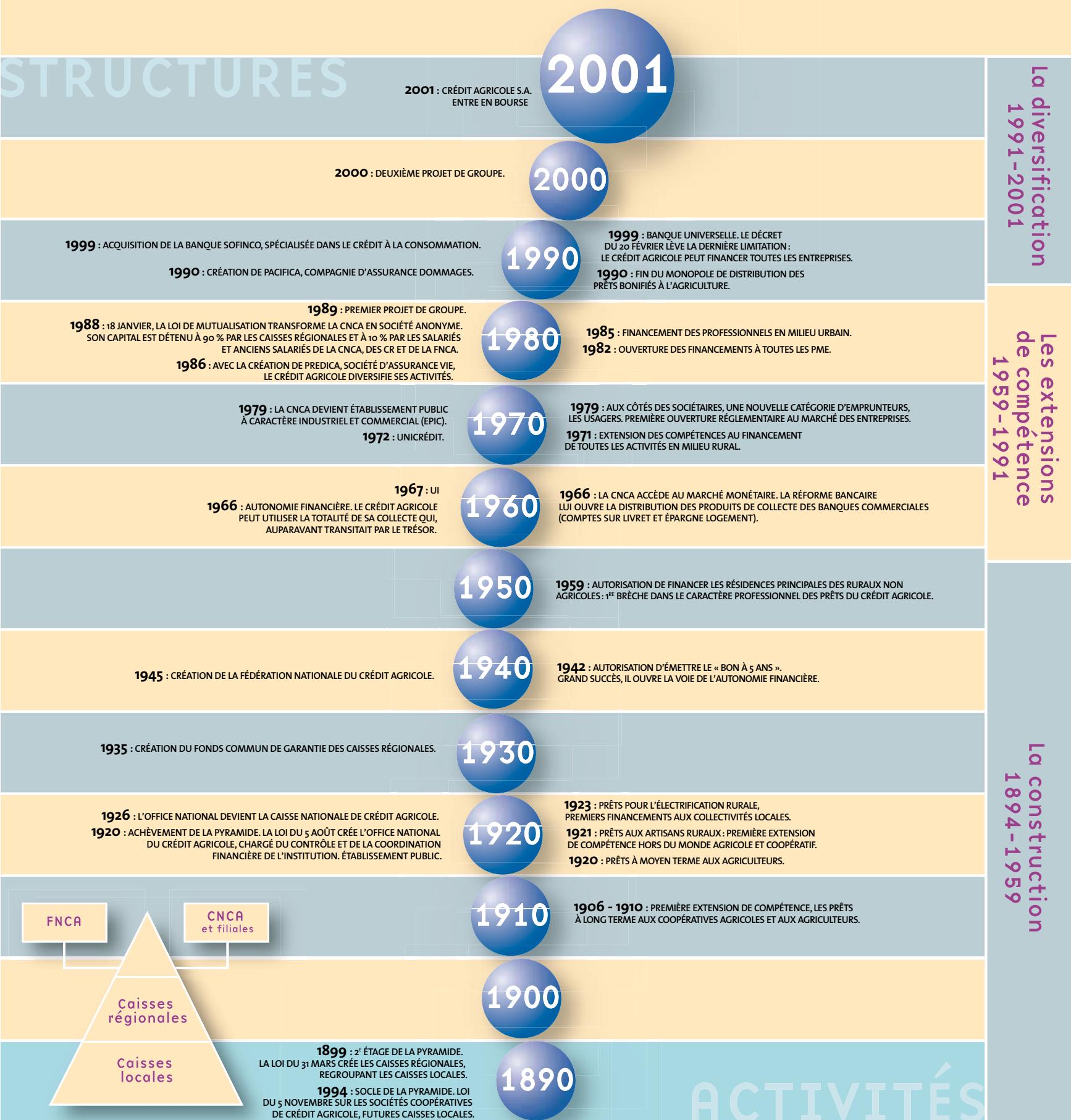
#### PRINCIPALES FILIALES ET PARTICIPATIONS DE CRÉDIT AGRICOLE S.A. PAR PÔLE D'ACTIVITÉS

BANQUES DE PROXIMITÉ EN FRANCE (100 %)	GESTION D'ACTIFS, ASSURANCES ET BANQUE PRIVÉE (100 %)	BANQUES DE GRANDE CLIENTÈLE	BANQUES DE DÉTAIL À L'ÉTRANGER	GESTION POUR COMPTE PROPRE ET DIVERS
> Sofinco (crédit à la consommation)	> Crédit Agricole Asset Management (gestion d'actifs)	> Crédit Agricole Indosuez et ses filiales (financements structurés)	> IntesaBci (Italie)	> Crédit Lyonnais
> Cedicam (moyens de paiement)	> BFT (gestion d'actifs)	> UI (capital investissement)	> Banco Espírito Santo (Portugal)	> Rue Impériale de Lyon
> Ucabail (crédit-bail)	> Predica (assurance-vie)		> Banque Commerciale de Grèce	> CPR et ses filiales
> Transfact (affacturage)	> Pacifica (assurance IARD)		> Banco Bisel (Argentine)	
> Foncaris (mutualisation des grands risques des Caisses régionales)	> Filiales banque privée de Crédit Agricole Indosuez		> Lukas, EFL (Pologne)	

# Les grandes étapes du Crédit Agricole

L'histoire du Crédit Agricole est jalonnée d'étapes successives dans la conquête de nouvelles compétences. S'il pouvait, dès sa création, collecter des ressources auprès de tous, le Crédit Agricole était à l'origine, en matière de crédit, strictement cantonné à l'agriculture, et uniquement à court terme. Par l'augmentation de sa collecte, l'extension de ses compétences et son ouverture internationale, le Crédit Agricole a effectué une marche progressive vers la banque universelle.

## STRUCTURES



20 administrateurs > Les actionnaires réunis en assemblée générale le 29 novembre ont nommé cinq nouveaux membres qui siègent au conseil de Crédit Agricole S.A.

# Un conseil d'adm

## OUI SONT LES NOUVEAUX ADMINISTRATEURS ?



Carole Giraud Vallentin, 36 ans, est technicien organisation à la Caisse régionale Sud Rhône Alpes. Elle a, depuis 1997, exercé des fonctions syndicales au niveau national au sein de la Fédération Générale de l'Agro-alimentaire (FGA) CFDT. Elle a exercé la fonction de secrétaire fédéral de la FGA de mai 2000 à novembre 2001.



Yves Couturier, 55 ans, est directeur général de la Caisse régionale Sud Rhône Alpes et secrétaire général adjoint de la Fédération Nationale du Crédit Agricole (FNCA).



Bernard Mary, 54 ans, est directeur général de la Caisse régionale Nord Est. Il est membre du bureau de la FNCA où il exerce la fonction de rapporteur de la Commission politique financière et bancaire.

> Le conseil d'administration, dans sa nouvelle composition, a tenu sa première réunion le 29 novembre à l'issue de l'assemblée générale. À cette occasion, il a arrêté les dernières décisions permettant la mise en œuvre de l'introduction en Bourse et, notamment, le lancement de l'augmentation de capital réservée aux sala-



**François Béraudo**  
président de la Caisse régionale Provence Côte d'Azur



**Pierre Bru**  
président de la Caisse régionale Quercy Rouergue



**Roger Gobin**  
président de la Caisse régionale de Loire-Atlantique



**Pierre Bastide**  
vice-président, secrétaire général de la FNCA et président de la CR Centre France



**René Carron**  
vice-président, président de la FNCA et président de la CR des Savoie



...  
prés...  
du co...  
d'adm...



**Daniel Coussens**  
représentant du Comité d'Entreprise



**Jacqueline Beaupoil**  
représentant les salariés



**Henri Corbel**  
représentant les salariés



**Carole Giraud Vallentin**  
Caisse régionale Sud Rhône Alpes



...  
représ...  
des orga...  
professi...  
agri...

# administration élargi

riés du Groupe. Conformément aux dispositions prévues dans le protocole d'accord et par les recommandations de la COB, deux comités d'administrateurs vont être créés : un comité d'audit et un comité des rémunérations. Ce type de comités existe dans toutes les grandes sociétés cotées.



Jean-Bué  
Président  
du conseil  
d'administration



**Gérard Mestrallet**  
président-directeur  
général de Suez



**Xavier Fontanet**  
président-directeur  
général d'Essilor



**Jean Le Brun**  
président de  
la Caisse régionale  
Normand



**Jean-Pierre Pargade**  
président de  
la Caisse régionale  
de l'Aquitaine



**Jean-Marie Sander**  
président de  
la Caisse régionale  
Alsace Vosges



**Jean-Claude Pichon**  
directeur général de  
la Caisse régionale  
du Midi



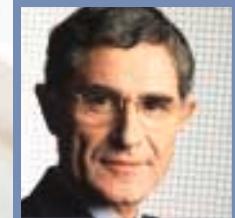
**Bernard Mary**  
directeur général de  
la Caisse régionale  
Nord Est



**Pierre Kerfriden**  
directeur général de  
la Caisse régionale  
du Finistère



**Yves Couturier**  
directeur général de  
la Caisse régionale  
Sud Rhône Alpes



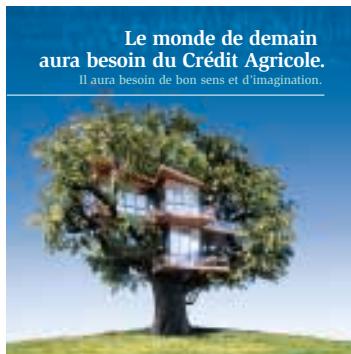
**Gérard Mestrallet**,  
52 ans, est président-directeur  
général de Suez, groupe industriel  
et de services. La filiale belge  
Tractebel, dont il préside le conseil  
d'administration, est le 5<sup>e</sup> produc-  
teur européen d'électricité dans  
plus de 100 pays. Ondeo, spéciali-  
sée dans les métiers de l'eau,  
dessert plus de 110 millions de  
consommateurs dans le monde et  
travaille pour 60 000 clients indus-  
triels. La filiale Sita est l'un des  
leaders mondiaux de la gestion  
des déchets. Gérard Mestrallet a  
été P-DG de la Banque Indosuez de  
1995 à 1996.



**Xavier Fontanet**,  
53 ans, est président directeur  
général d'Essilor International  
depuis 1996. En 1991, il a rejoint  
cette société, aujourd'hui numéro  
1 mondial de l'optique ophtal-  
mique, comme directeur général.  
Présent dans plus de cent pays,  
Essilor International réalise un  
chiffre d'affaires de l'ordre de  
2 milliards d'euros, dont 90 %  
réalisés en Europe et en Amérique  
du Nord.

Europe > Une communication à la dimension de l'opération

# Placement des actions Crédit Agricole S.A.



## LES ROAD SHOWS

Deux circuits ont été organisés.

- En Europe, 17 villes situées dans 13 pays différents ont été retenues pour cible. Les « road shows » à destination des investisseurs institutionnels se tiendront du 3 au 12 décembre.
- En France, 13 villes sont concernées par l'opération à destination du grand public. À Paris le 30 novembre, réunion au CNIT à La Défense en multiplex avec Bordeaux, Nantes, Lille, Strasbourg, Chambéry, Annecy, Lyon et Aubagne... et Paris Île-de-France au palais Brongniart. En province, du 3 au 7 décembre.



Lancée le 30 novembre, l'opération de placement des titres Crédit Agricole S.A. s'accompagne d'un vaste dispositif de communication auprès du grand public, des investisseurs et de la presse. La partie la plus visible est certainement la campagne de communication presse écrite, radios et télévisions, qui a été pré-

cédée d'une campagne « image » à la mi-novembre.

Tous les grands médias annoncent l'opération avec, notamment, la « fourchette de prix » dans laquelle sera vendue l'action Crédit Agricole S.A. (cf. p. 16).

Des « road shows » sont organisés. Lors de ces tournées, les dirigeants de Crédit Agricole S.A., notam-

ment le président Marc Bué et le directeur général Jean Laurent, présentent la société cotée. Cette opération de communication doit contribuer à la réussite du placement auprès du grand public et des investisseurs institutionnels et à la construction de l'image du titre Crédit Agricole S.A., valeur de croissance durable et rentable. ■

## BOÎTE AUX LETTRES COTATION

# Réponse aux principales interrogations

## » L'introduction en Bourse est-elle un motif de déblocage de l'épargne salariale ?

Non. Les sommes placées en épargne salariale dans un PEE (Plan d'Épargne d'Entreprise) sont bloquées cinq ans. Les cas légaux de déblocage anticipé sont limitatifs. Ils sont tous liés à des événements intervenant dans la vie du salarié (mariage, naissance, divorce, acquisition de la résidence principale ou encore cessation du contrat de travail...).

## » Le dispositif de liquidité sera-t-il maintenu après l'introduction en Bourse pour les salariés qui possèdent des actions CNCA ?

Non. Le mécanisme de liquidité est déjà suspendu depuis le 10 novembre 2001 et sera supprimé après l'introduction en Bourse. Toutefois, les salariés auront la possibilité d'utiliser une dernière fois ce mécanisme de liquidité à une période qui interviendra six semaines après la date de première cotation et pendant une durée d'environ deux semaines. Cette possibilité pourra s'exercer au dernier prix de l'action CNCA déterminé en septembre dernier, soit 188,53 euros.

Vous pouvez céder vos actions CNCA ou demander le rachat de vos parts de FCPE	
2001	2002
> 9 novembre non	> 14 décembre oui au prix du marché
	> 6 semaines après oui*, à une valeur de 188,53 € pendant 2 semaines

\* possibilité de vendre les « anciens » titres CNCA (acquis avant novembre 2001). 188,53 euros: prix avant division du nominal.

## » Les actions cédées par les salariés dans le cadre du mécanisme de liquidité pourront-elle être utilisées pour satisfaire les demandes des salariés si les souscriptions à l'augmentation de capital excèdent l'offre ?

Non. Le montant de l'augmentation de capital réservée aux salariés s'inscrira dans une enveloppe fixée par l'assemblée générale des actionnaires. Le calendrier de l'augmentation de capital réservée et celui de l'extinction du mécanisme de liquidité ne coïncident pas. Il n'est donc pas prévu d'utiliser les actions cédées par les salariés pour répondre à une sur-souscription de l'augmentation de capital réservée.

## » Quel sera le rôle du holding regroupant les participations des Caisses régionales ?

Le contrôle des Caisses régionales sur la « CNCA cotée » sera exercé à travers une société commune, dite « holding de contrôle », baptisée « SAS Rue La Boétie », Société par Actions Simplifiée. Les Caisses

régionales lui apporteront l'intégralité des actions CNCA qu'elles détiendront à l'issue de l'introduction en Bourse, soit 70 % de la CNCA cotée. Son objet exclusif est la détention d'un nombre d'actions et autres valeurs mobilières émises par Crédit Agricole S.A. lui conférant à tout moment plus de 50 % des droits de vote et du capital de la structure cotée. Le holding de contrôle sera piloté par la Fédération. Aux termes des statuts, son président sera de droit le président de la FNCA et le secrétaire général sera le secrétaire général de la FNCA.



## » Est-ce qu'un salarié du Groupe Crédit Agricole également client et sociétaire d'une Caisse régionale pourra souscrire sous ses différentes « casquettes » ?

Oui. Un salarié pourra très bien participer à l'augmentation de capital réservée aux collaborateurs du Groupe et souscrire parallèlement à titre individuel à l'offre ouverte au public. Il s'agit d'opérations indépendantes. Les actions offertes au public seront placées notamment par le réseau du Crédit Agricole. Il convient à chacun, avec l'aide de son banquier de veiller à ce que les conditions de souscription correspondent bien à sa situation.

## » Que signifie la « division du nominal » de l'action proposée à l'assemblée générale du 29 novembre ?

La division du nominal ou « split » consiste à multiplier le nombre d'actions en divisant leur valeur nominale unitaire. Par exemple, vous possédez une action de 100 euros. Après une division par 10 du nominal,

vous aurez en votre possession 10 actions de 10 euros. Cette opération n'affecte pas la valeur globale du portefeuille détenu par l'actionnaire et améliore la liquidité de l'action, c'est-à-dire sa faculté à être achetée ou vendue. ■

Un site « cotation » est ouvert sur Intra'nat et Intranet (sur architecture IRIS) pour informer les salariés et répondre à leurs questions.

**En route vers LA BOURSE**

**Le fait de la semaine**

**Le Conseil du 18 octobre**

**Communication**

**Déclaration**

**Bourse**

**Les nouveaux termes du lexique**

**Les nouveaux dossiers**

## LES DATES À RETENIR

**8 janvier** Journée agricole, présidents et directeurs de CR || **25 janvier** Rencontres Crédit Agricole S.A. à la Grande Halle de La Villette || **30 janvier au 1er février** Salon des entrepreneurs au Palais des Congrès.

# ENSEMBLE

### NOMINATIONS



#### CNCA

Olivier Nicolas

est nommé responsable de la gestion Actif-Passif au sein de la direction de la Gestion financière.

#### PREDICA

Jean-Jacques Duchamp est nommé directeur financier à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2002. Entré au Crédit Agricole en 1985, il a été successivement en poste à la direction de l'Inspection générale et Audit, puis à la direction de la Gestion financière.



### NAISSANCE DE CRÉDIT AGRICOLE INVESTOR SERVICES

Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2001, la ligne de métier Services Financiers, dédiée à la clientèle d'institutionnels et de grandes entreprises a changé de nom. Cette nouvelle marque recouvre les activités de trois filiales spécialisées du Groupe, dans les domaines de la conservation de titres et du contrôle dépositaire, de l'administration d'OPCVM et des services aux émetteurs. La direction de Crédit Agricole Investor Services (ex-DSF) se trouve à Pasteur 3.



**Crédit Agricole Investor Services Bank** regroupe,

à Pasteur 3, les effectifs et les activités de conservation et de contrôle dépositaire de CNCA (ex-FIN/BO) et de CAI (ex-DST conservation). **Tél. : 01.43.23.30.00**



**Crédit Agricole Investor Services Corporate Trust** regroupe, sur le site de

Raspail, les effectifs et les activités de services aux émetteurs de CNCA (ex-FIN/TF) et de CAI (ex-DST services aux émetteurs). **Tél. : 01.43.23.33.00**



**Crédit Agricole Investor Services Fund Administration Fastnet** regroupe, sur le site de Pernety, les effectifs et les activités d'administration d'OPCVM et d'Épargne Longue des Salariés (ELS) de Crédit Agricole Asset Management (ex-GPS/CP) et de Fastnet France (localisée précédemment à Ivry).

**Tél. : 01.43.23.99.00**



© DIDIER TRIQUET

### RENDU DE MONNAIE EN EUROS

## Les commerçants s'entraînent

Les commerçants seront en première ligne pour le passage à l'euro : du 1<sup>er</sup> janvier au 17 février, ils devront rendre la monnaie en euros, que leurs clients les paient en francs ou en euros. Le Crédit Agricole a conçu à leur intention une caisse qui affiche des deux côtés, pour le commerçant comme pour son client, la somme à payer et la monnaie à rendre, aussi bien en euros qu'en francs.

Au total, quarante

Caisse régionales avaient déjà commandé 96 000 appareils début octobre.



La caisse conçue par le Crédit Agricole affiche la somme à rendre en francs et en euros.

© DIDIER TRIQUET

**Pologne : la CNCA détient 50,14 % du capital d'EFL à l'issue de l'OPA close le 30 octobre. L'essentiel des actions détenues par le public et les institutionnels a été apporté. Une OPA sur le résiduel a été réalisée en novembre, et L. Czarnecki apportera le reste de ses actions dans le cadre d'une augmentation de capital en décembre. À la fin de l'année, la CNCA détiendra la quasi-totalité du capital de la société.**



pour nous écrire

**journal.entete@ca-cnca.fr**

#### > LA CICA À HANOI

##### **MARC BUÉ ÉLU PRÉSIDENT**

Marc Bué a succédé à Yves Barsalou à la présidence de la Confédération Internationale du Crédit Agricole (CICA), lors de sa 31<sup>e</sup> assemblée générale qui s'est tenue à Hanoi du 10 au 14 novembre 2001. La CICA est un club de réflexion, de concertation et d'échanges d'expériences auquel participent des représentants de 37 pays d'Europe, mais aussi d'Asie et d'Amérique latine. Crée par Louis Tardy en 1932, elle a pris sa forme actuelle en 1950, avec alors 14 pays membres. Au cours de ses réunions régulières, la CICA traite de problèmes économiques et bancaires dans le monde, et évoque des exemples nationaux. Parmi les sujets abordés au Vietnam : « Corporate governance dans les banques qui financent l'agriculture » présenté par le président de la Banque Nationale Agricole à Tunis, « Problèmes et perspectives du e-banking », ou encore « Biotechnologie, environnement et banques » par le secrétaire général de la FAO à Rome.

#### > 84<sup>e</sup> SALON DES MAIRES

##### **VIVRE ENSEMBLE UNE AMBITION LOCALE**

Du 20 au 22 novembre, le Crédit Agricole a participé au



Salon des maires Porte de Versailles. Les spécialistes de la direction des Entreprises et Collectivités Locales (ECL) et d'Etica-Fip ont répondu aux élus. Sept Caisses régionales ont reçu des maires de leur région. L'événement a été le lancement du livre « Le maire et la vie associative », préfacé par le président Bué et Jean-Paul Delevoye, président de l'Association des maires de France.



2 460 mètres de long, 343 mètres de haut : le viaduc multihaubanné de Millau, sur le Tarn, sera le dernier maillon de l'A75 Paris-Méditerranée.

#### **CRÉDIT SYNDIQUÉ**

## **Une belle opération CAI - Caisses régionales**

**>** L'entreprise de travaux publics Eiffage, cliente importante de CAI, a été retenue pour la construction du viaduc de Millau (Aveyron). Le décret attribuant la concession du viaduc, paru au journal officiel le 10 octobre dernier, donne le coup d'envoi au lancement effectif des travaux. Face à ses deux concurrents sur ce projet, Eiffage a montré sa supériorité, notamment technique, pour la construction du tablier métallique, et en affichant des délais de construction plus courts.

Eiffage a avancé les fonds (2 milliards de francs, soit 304,9 millions d'euros). CAI est intervenu à hauteur de 34 millions d'euros, et a syndiqué 10 millions d'euros auprès de la Caisse de Quercy Rouergue et 7,5 millions d'euros auprès de la Caisse du Midi. Ces deux Caisses, qui avaient eu l'occasion de s'intéresser et d'étudier des projets concurrents à ceux d'Eiffage, contactées par l'équipe Exploitation bancaire et le banquier conseil de CAI, ont ainsi pu intervenir dans le financement de ce projet exceptionnel.

## TÉLEX

**Le CE-CNCA à Aquitaine.** Le comité d'entreprise de Saint-Quentin a quitté l'immeuble Bourgogne mi-novembre. Centrale d'achats, médiathèque, ateliers et tous les secteurs du CE sont maintenant regroupés à Aquitaine, à côté du centre socio-sportif. L'antenne du comité d'entreprise de CAI à Saint-Quentin se trouve au 5<sup>e</sup> étage du bâtiment Champagne.



## AU QUOTIDIEN



© DR

Laurent Brochard (Jean Delatour) et les champions cyclistes ou leurs représentants sur le podium de la Coupe de France Crédit Agricole, félicités par Didier Blacque-Bélair (CNCA).

### COUPE DE FRANCE CRÉDIT AGRICOLE

## Laurent Brochard remporte la Coupe 2001

➤ Vainqueur de Paris-Camembert et du Grand Prix de Villers-Cotterêts, Laurent Brochard est arrivé premier au classement général des quinze courses qui comptent pour la Coupe de France Crédit Agricole, dont dix sont sponsorisées, localement, par des Caisses régionales. Il a reçu le Trophée le 8 novembre dernier des mains de Didier Blacque-Bélair, responsable du département de la Marque et de la Clientèle de la CNCA. Florent Brard, Jaan Kirsipuu, Patrice Halgand et Stéphane Heulot ont également été récompensés lors de

cette fête qui réunissait journalistes sportifs, invités de la Ligue du Cyclisme Professionnel Français (LCPF) et du Crédit Agricole.

**Parrain de cette Coupe depuis 1995**, le Crédit Agricole a annoncé sa décision de reconduire pour deux années supplémentaires son partenariat avec la Ligue. La Coupe de France est un élément important de son implication dans le cyclisme, avec le Critérium du Dauphiné Libéré et, bien sûr, les équipes Crédit Agricole et Espoirs dirigées par Roger Legeay.

© DR



Une antenne « prêts » ouverte à Saint-Quentin

## Contacts

Claudine Laperche (DRH)  
01.30.44.85.86

Pour en savoir plus :  
« Personnel Informations », n° 13,  
octobre 2001, DRH/MRS

### PRÊTS AU PERSONNEL

## Transfert à l'Île-de-France

➤ Depuis le 1<sup>er</sup> novembre, pour obtenir un prêt au personnel, il faut déposer sa demande dans l'agence de la Caisse régionale d'Île-de-France de son choix. Celle-ci instruira, réalisera et gérera ce prêt, en appliquant les conditions fixées par la CNCA pour son personnel.

**Ainsi, les rôles sont clarifiés** : la CNCA, en tant qu'employeur, définit les conditions préférentielles et en assure la charge ; la Caisse d'Île-de-France met en œuvre la relation bancaire. Les anciens prêts restent gérés à la CNCA.

À cette occasion une approche convergente des avantages sociaux a été entreprise dans le groupe CNCA.

**Les conditions de prêts**, déjà identiques pour les salariés d'une vingtaine de filiales, vont être étendues à ceux de CAI et, ultérieurement, à ceux de Sofinco. DRH/RGI/Activités sociales restent disponibles pour répondre aux questions des salariés. De plus, une antenne « prêts » animée par Claudine Laperche a été ouverte à l'agence de Saint-Quentin.

**Chéquiers euros.** Attention, vous ne pourrez plus rédiger de chèques en francs après le 31 décembre 2001. Si vous avez reçu des chèques en francs, vous pouvez les encaisser dans un délai d'un an et huit jours. Un libellé en euros sur un chéquier en francs n'est pas valable. Si vous ne l'avez encore fait, allez retirer votre chéquier euros à votre agence. Inutile de changer de carte bancaire : elle fonctionne déjà en euros.



Site euro sur Intra'nat et sur Intranet

<https://www.cnca.credit-agricole.fr/euro>

EN BREF

> **LIVRE D'ART**

« PAYS DE FRANCE »  
EST SORTI



En 1979, le Crédit Agricole crée la Fondation Pays de France. Depuis cette date, elle apporte son soutien financier « à la préservation ou à la renaissance du patrimoine des régions françaises, en vue du maintien ou du rétablissement d'une activité économique locale ». Édité par la CNCA, l'ouvrage « Pays de France » présente, sur plus de 300 pages, 74 des 700 projets soutenus par la Fondation. D'une grande qualité iconographique, avec des textes racontant le patrimoine, les régions et les hommes, « Pays de France » est un véritable livre d'art. Il donne envie d'aller visiter tous ces lieux et monuments, certains connus, d'autres plus secrets, tous porteurs d'histoire et témoins de la volonté manifestée par les associations, les élus locaux, les communes et les habitants de leur rendre vie, pour notre plus grand plaisir. Il suffit parfois de s'écartier à peine des grands chemins pour découvrir des trésors... Les salariés pourront se procurer cet ouvrage auprès de la centrale d'achat de la CNCA au prix de 15,50 euros.

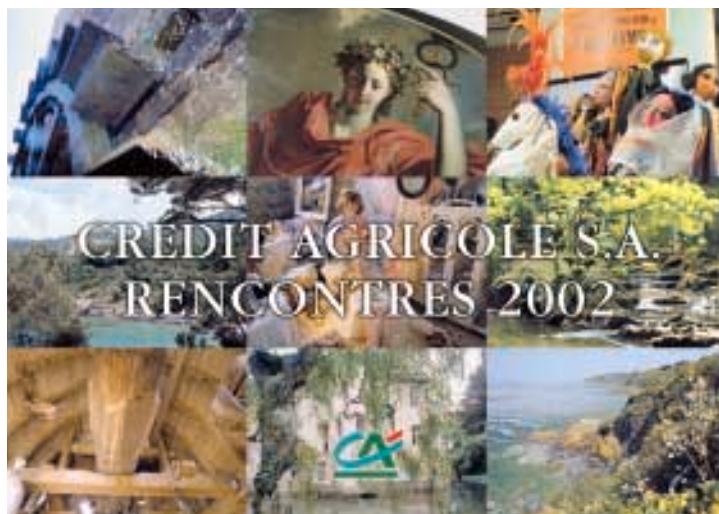
**RENCONTRES 2002**

# Les voeux à La Villette

➤ Vendredi 25 janvier à 18 heures, l'ensemble des collaborateurs de Crédit Agricole S.A. de la région parisienne ont rendez-vous à la Grande Halle de La Villette pour les Rencontres 2002.

Ce sera la première grande manifestation dans la nouvelle configuration de Crédit Agricole S.A. La décision de pérenniser les Rencontres répond à la volonté de renforcer le sentiment d'appartenance et la culture d'entreprise de notre Groupe, en cette période de mutation. Cette soirée est aussi une occasion privilégiée d'échanges, dans une ambiance conviviale, entre salariés des différentes entités.

Le président Bué et Jean Laurent, directeur général, présenteront



La carte d'invitation. Lors des Rencontres, une exposition photo présentera le livre « Pays de France ».

15  
leurs vœux et feront le point sur les avancées du Groupe. Après les discours, des animations, renouvelées pour que tous puissent y participer, donneront une tonalité festive à

l'événement, avant la traditionnelle soirée dansante, de 20 heures à minuit. Comme chaque année, des cars assureront le transport aller-retour des différentes implantations à la Grande Halle.

Compte tenu du renforcement des consignes de sécurité, chacun doit impérativement se munir, en plus du carton d'invitation, de son badge professionnel.

# Crédit Agricole S.A. entre en Bourse.

Jusqu'au 12 décembre, devenez actionnaire  
d'un des plus beaux ensembles bancaires européens.

Crédit Agricole S.A., c'est 25% du capital  
des Caisses Régionales de Crédit Agricole\*,  
1<sup>er</sup> réseau bancaire de proximité avec près  
de 7 700 agences en France, et 100%  
du capital des filiales spécialisées, acteurs  
majeurs dans des secteurs porteurs d'avenir :

**le crédit à la consommation** avec le Groupe Sofinco,  
**les moyens de paiement** avec le Cedicam, **les assurances**  
**dommages** avec Pacifica, **l'assurance-vie et la prévoyance**  
avec Predica, **le crédit-bail et l'affacturage** avec le Groupe Ucabail  
et Transfact, **la gestion d'actifs et les services financiers**  
**spécialisés** avec Crédit Agricole Asset Management et ses filiales, et  
la Banque de Financement et de Trésorerie (BFT), **la Banque Privée**  
**et les Grandes Clientèles** avec Crédit Agricole Indosuez, CPR et UI.

L'entrée en Bourse de Crédit Agricole S.A.  
est un événement unique dans le monde bancaire.

Vous avez **jusqu'au 12 décembre** pour passer  
votre ordre d'achat.

**Le prix définitif sera arrêté après la clôture**  
**de l'Offre à Prix Ouvert et sera diffusé**  
**par voie de presse.** Vous pouvez souscrire vos  
actions Crédit Agricole S.A. dans le cadre d'un  
PEA et bénéficier ainsi de ses avantages fiscaux.

Fourchette de prix  
indicative : entre

14,30€ et 16,60€

Renseignez-vous :  
0800 000 777 (appel gratuit)  
[www.intro.credit-agricole-sa.fr](http://www.intro.credit-agricole-sa.fr)

Le monde de demain aura  
besoin du Crédit Agricole.



**CRÉDIT AGRICOLE S.A.**

Ces informations sont données à titre indicatif. Reportez-vous au prospectus préliminaire  
composé du document de référence enregistré par la COB le 22/10/01 sous le n° R 01-453  
et de la note d'opération préliminaire visée par la COB le 29/11/01 sous le n° 01-1370.  
Ce prospectus est disponible, sans frais, sur simple demande dans les agences  
du Crédit Agricole et auprès de votre intermédiaire financier habituel.